



Financé par



**GOUVERNEMENT**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## Suivi 2021 de la reproduction de la Guifette noire (*Chlidonias niger*) en Marais poitevin



Guifette noire. © RNR Vacherie

Jean-François Blanc



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**

LN1121-27

## Table des matières

Introduction / Contexte .....	3
1- Arrivée des oiseaux.....	3
2 - Nidification .....	4
2.1 Colonies : .....	4
2.2 Effectifs nicheurs et succès de la reproduction : .....	4
3 - Actions de protection.....	5
4 - Bilan et évolution .....	6
Conclusion.....	7
Ressources.....	8

## Introduction / Contexte

La Guifette noire est en déclin quasi constant en France sur le long terme (180 couples en moyenne depuis 10 ans), avec une population qui oscille entre 100 et 137 couples entre 2018 et 2020. En 2020, l'essentiel de la population (80%) se situe en Brière, dans les marais charentais (14%), et de manière plus anecdotique en Marais Poitevin (Trotignon, J. 2021).

La population nicheuse du Marais poitevin, compte en moyenne 30 couples sur la période 1992-2019, elle marque un déclin important en 2020 (7 couples), et demeure à un niveau faible en 2021 (11 à 13 couples). Elle niche en petites colonies sur la végétation amphibie des zones les plus basses et les plus longuement inondées des prairies, et plus rarement sur des plans d'eau artificiels.

Le travail de suivi présenté ici, comprend la recherche et la localisation de toutes les colonies sur l'ensemble du Marais poitevin, le suivi de la reproduction (nombre des couples reproducteurs et de jeunes à l'envol), et la mise en place de protections telles que la pose de radeaux ou de clôtures.

Ce travail a été réalisé dans le cadre de l'Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais poitevin, coordonné par le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin et du document d'objectifs Natura 2000 Marais poitevin.

Recherche des colonies et suivi de la reproduction réalisée par : Blanc, J.F., Texier, A., & Turpaud-Fizzala V.

### 1- Arrivée des oiseaux

La première Guifette noire a été observée le 13 avril à Luçon, les observations ne devenant régulières mais peu nombreuses, qu'à partir du 19/04. Des oiseaux visitent régulièrement la RNR de la Vacherie (principal site de reproduction depuis 2016), mais sans s'y attarder (max. de 11 le 29/04). Ailleurs l'espèce n'est pas ou peu observée, le site de la Prée-mizotière habituellement très fréquenté en migration ne l'est quasiment pas cette année. Jusqu'à la mi-mai, l'espèce n'est régulièrement notée que sur la RNR de la Vacherie (2 à 9 individus), mais les oiseaux ne font que passer, et l'espèce est très ponctuellement notée ailleurs (Triaize, la Prémizotière). Par la suite, les recherches de cantonnements, permettent de localiser 20 individus, le 19/05, dont au moins 6 couples cantonnés, au sud-est de la commune de Triaize. Jusqu'à fin mai, l'espèce est moins fréquemment notée sur la RNR de la Vacherie, un plus grand nombre d'individus est par ailleurs observé à la Prée-mizotière (14 le 25/05). Cependant aucun des sites historiques prospectés n'accueille la reproduction de l'espèce. En juin l'échec de la reproduction sur Triaize entrainera un report des individus vers la RNR de la Vacherie (cf Nidification). Sur ce dernier site, les oiseaux s'installeront entre le début et la fin juin.

## 2 - Nidification

### 2.1 Colonies :

En 2021, deux sites voient l'installation de la Guifette noire en Marais poitevin : le premier au nord du lieu-dit « la Dune » à Triaize et le second sur la RNR de la Vacherie.

Le premier site, est un ensemble de prairies inondées et pâturées, le long du chenal vieux. Les oiseaux se sont installés dans une baisse le long d'un fossé, au sein d'une parcelle d'une surface de 3.6 hectares. Ce site avait accueilli la reproduction de l'espèce en 2012, où deux colonies proches s'étaient installées, comptant 17 à 19 couples qui menèrent 7 à 9 jeunes à l'envol.

Le second site, sur la RNR de la Vacherie, est un ensemble de prairies inondées et non pâturées en période de reproduction, d'une surface de 10 hectares. Les oiseaux s'y sont installés sur deux baisses distinctes, l'une abritant 8 à 9 nids et l'autre, 3 à 4. Ce secteur de la réserve, paraissant pourtant très attractif pour l'espèce, n'avait accueilli la reproduction de l'espèce qu'en 2000 (9 à 14 couples nicheurs et 7 jeunes à l'envol).

Ailleurs le 9/06, un couple est présent sur le communal des Magnils-Régniers, cependant cette observation restera sans suite.

### 2.2 Effectifs nicheurs et succès de la reproduction :

#### - Triaize :

Le 19/05 sur ce site, sont observés 20 individus parmi lesquels 6 couples sont cantonnés. Les observations effectuées, le 28/05 permettent d'observer 14 individus et toujours 6 couples cantonnés. Le 3/06, les effectifs ont nettement diminué sur ce site et les observations permettent de déduire la présence de deux nids (avec couveurs) seulement. A cette période, l'espèce fréquente à nouveau la RNR de la Vacherie et de manière plus assidue. Le 11/06 à Triaize, la visite du site de reproduction suite à l'apparente absence d'individus, permet de localiser deux nids vides, et de confirmer la désertion des oiseaux. Aucune hypothèse n'est avancée quant à l'abandon de la colonie.

#### - RNR la Vacherie :

Le 2/06, sur la RNR de la Vacherie, 11 individus sont présents et le 3/06, des prémisses de cantonnement apparaissent avec défense de territoire et parades. Par la suite, 13 individus sont notés, les effectifs croissant jusqu'à la fin du mois, période à laquelle 11 à 13 couples sont cantonnés. Il y a un fort décalage en termes de phénologie de la reproduction entre les couples, les derniers s'installant lorsque les premiers voient leurs œufs éclore.

Les observations quotidiennes sur ce site permettent de constater la présence de 8 à 9 nids actifs (couveurs et jeunes fraîchement éclos) sur la première baisse et 3 à 4 couveurs sur la seconde (derniers installés), le 28/06.

Le 2/07, il ne reste que 8 nids actifs dont au moins trois avec des poussins. Le 6/07, il y a encore 6 nids actifs dont 4 avec des poussins, et le 7/07, il ne reste que deux familles, ces dernières s'étant déplacées avec les jeunes non volants sur une autre baisse. Une des deux familles disparaîtra par la suite (prédation probable étant donné que les jeunes ne volaient pas), et seul un couple mènera deux jeunes à l'envol. Rapidement un adulte et un jeune quitteront le site, tandis que l'autre adulte restera avec un jeune jusqu'au 23/07.

En outre, le 7/07, une visite de la première baisse permet de contrôler au moins 7 nids. Sur le secteur deux adultes sont retrouvés mort (prédation probable ou consommés post-mortem). Un œuf prédaté est également trouvé. Sur la seconde baisse le 27/07, deux nids sont retrouvés mais le site a été pâturé depuis, ne permettant pas de recherches minutieuses.



*Figure 1. Baisse ayant accueilli la colonie de Guifette noire sur la RNR de la Vacherie. © RNR Vacherie*

### **3 - Actions de protection**

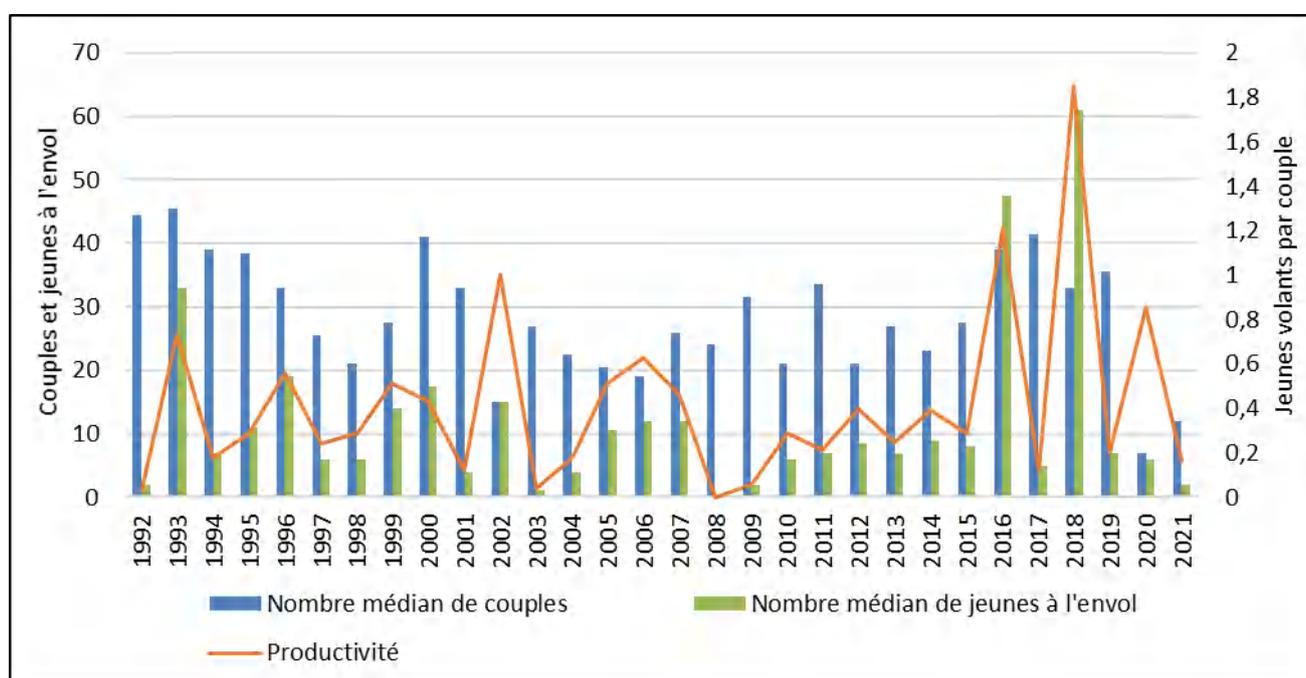
Comme chaque printemps sur la Réserve Naturelle Régionale de la Vacherie, 50 radeaux artificiels ont été installés le 9 avril sur deux secteurs favorables à la reproduction de la Guifette noire. A l'instar de l'année passée, les guifettes y ont prêté peu d'intérêt. Les oiseaux se sont installés (à Triaize comme sur la RNR), sur un secteur où il n'y avait pas de radeaux.

## 4 - Bilan et évolution

Bien que l'année 2021, par rapport à la précédente montre un effectif de couples nicheurs en hausse (11 à 13, contre 7), ces deux années n'en demeurent pas moins les plus médiocres en termes de cantonnements depuis 1992. Le succès reproducteur bien qu'ayant toujours été faible, est au plus bas également, avec 2 jeunes seulement à l'envol (6 en 2020). Ces trois dernières années (2019-2020-2021, respectivement), les conditions de reproduction semblent se dégrader rapidement, le nombre total de jeunes à l'envol étant de 15 (7, 6, et 2 jeunes à l'envol) sur l'ensemble du marais. Cela représente un succès moyen de 0.24 (succès minimum car il y a des pontes de remplacement), alors que la moyenne pour les dix dernières années est de 0.57 (et 0.42 pour la période 1992-2021).

**Tableau 1 :** Bilan de la nidification de la Guifette noire en Marais poitevin en 2021 (\*il est considéré ici que les oiseaux ayant niché sur Triaize se sont reportés sur la RNR de la Vacherie)

	La Dune-Triaize	RNR- La Vacherie	Total Marais poitevin*
Couples nicheurs	6	11-13	11-13
Jeunes à l'envol	0	2	2
Production de jeunes à l'envol par couple	0	0.16	0.16



**Figure 2 :** Nombre de couples, nombre de jeunes à l'envol et productivité de la reproduction de la Guifette noire en Marais poitevin depuis 1992

## Conclusion

Pour la troisième année consécutive la Guifette noire présente un très mauvais succès de reproduction, et pour la seconde année un nombre de couples cantonnés très bas.

Cette espèce à l'écologie exigeante se retrouve d'années en années confrontée aux mêmes problèmes : la disponibilité des sites de reproduction, à savoir des prairies longuement inondées, et cela sur des grandes surfaces. C'est parmi un vaste ensemble d'habitats favorables qu'elle va choisir d'installer son nid. Malheureusement, ce choix paraît de moins en moins possible pour l'espèce dans le Marais poitevin, et malheureusement encore cette année très particulière, au printemps sec, ne lui a laissé que peu de possibilités. Cette année la Guifette noire semble particulièrement soumise à la prédation mais également à un apparent déficit en termes de ressource alimentaire. Il était en effet très étonnant de voir très peu d'apports de proie aux jeunes (parfois un apport en 1 heure), voire même très peu de relai entre les couveurs.

Ainsi, l'espèce semble s'installer sur des sites apparemment favorables, qui pourtant ne lui permettent pas de mener à bien la reproduction. L'analyse historique des colonies de Guifette noire (Thomas & Godet 2010) sur le Marais Poitevin, montre qu'il n'y a jamais réellement eu de fidélité aux colonies établies (reproduction sur un site 4-5 ans, puis interruption), mais plusieurs colonies sur des sites distincts. Ce qui signifie, soit que les sites ont évolué défavorablement contraignant les oiseaux à se reproduire ailleurs, soit que l'espèce a besoin d'un large panel d'habitats favorables pour s'installer.

Dans un cas comme dans l'autre, cela démontre l'importance d'avoir de grandes surfaces inondées durablement au printemps. Objectif qu'il est difficile à atteindre dans une zone humide agropastorale, sans habitat géré spécifiquement pour elle et dans une gestion collective de l'eau.

Avec de telles conditions l'avenir de la Guifette noire dans le Marais poitevin semble difficile, et son maintien à l'heure actuelle est probablement assuré par le recrutement d'oiseaux extérieurs.

## Ressources

**THOMAS A. (2002).** *La Guifette noire Chlidonias niger dans le Marais poitevin – Historique, suivi d’une population et plan de sauvegarde.* Association de Défense de l’Environnement en Vendée/Parc Interrégional du Marais poitevin – 86 p. + annexes.

**THOMAS A. & GODET L. (2010).** *La conservation d’une espèce patrimoniale en déclin au sein d’un agrosystème. Le cas de la Guifette noire Chlidonias niger (Linnaeus, 1758) dans le Marais poitevin, Norois, 216 | 2010, 7-23.*

**THOMAS A. (2011).** *Suivi de la reproduction de la Guifette noire Chlidonias niger en Marais poitevin année 2011.* Parc Interrégional du Marais poitevin.

**TROTIGNON P. (2012 à 2019).** *Suivi de la reproduction de la Guifette noire (Chlidonias niger) en Marais poitevin.* Parc Interrégional du Marais poitevin.

**MONEUSE S. & GUÉRET J.P. (2017 & 2018).** *Suivi de la reproduction de la Guifette noire (Chlidonias niger) en Marais poitevin.* Parc Interrégional du Marais poitevin.

**MONEUSE S. & Turpaud-Fizzala, V. (2019).** *Suivi 2019 de la reproduction de la Guifette noire (Chlidonias niger) en Marais poitevin.* Parc Interrégional du Marais poitevin.